

Guide du porteur de projet



Table des matières

Guide du porteur de projet	1
1. Processus général.....	3
2. Inscription / connexion.....	4
2.1. Inscription sur la plateforme	4
2.2. Connexion sur la plateforme	5
2.3. Réinitialiser mon mot de passe	5
3. Soumettre un projet.....	5
4. Suivi de votre soumission.....	6
5. Pour quelles raisons le comité peut refuser un projet ?	6
6. Combien de temps dure le processus de sélection d'un projet ?	7
7. Quels sont les critères d'éligibilité des projets ?	7
8. Quels sont les critères de sélection des projets ?	9
9. Que signifie les codes pays ?	14
10. Cycle de vie d'un projet soutenu par la Fondation John Cockerill	18

1. Processus général

Toute organisation, association juridiquement structurée (asbl, coopérative, de fait, privée...) ou ONG peut déposer un projet à la Fondation John Cockerill. La soumission de projets se fait exclusivement en ligne (www.johncockerillfoundation.org) et comporte deux volets.

La première étape, dite **d'éligibilité**, consiste à vérifier les informations légales de votre organisation (document prouvant l'existence de la structure ou les coordonnées d'une structure d'adossment) et la conformité du projet au regard des critères d'éligibilité définis par la Fondation John Cockerill (cfr. ci-après)

Une notification est envoyée lorsque cette étape est complétée.

Si le projet est éligible, la seconde étape concerne le **dossier de sélection** en vue de sa présentation au Comité de Sélection de la Fondation John Cockerill. C'est ce comité qui valide définitivement le soutien de la Fondation John Cockerill pour le projet et en établit les modalités. Il se réunit deux fois par an (en janvier et en juin) mais peut statuer en-dehors des campagnes ordinaires en cas d'urgence liée à l'actualité.

Une notification et un email sont envoyés lorsque le dossier est terminé/envoyé et en ordre pour être présenté au Comité de Sélection. Un email est envoyé lorsque le Comité de Sélection a statué sur le projet.

Lors de la phase de sélection, vous pouvez enregistrer votre projet et le retravailler à votre convenance avant de le soumettre définitivement. A chaque nouvelle sauvegarde, un nouveau lien est généré. Vous pouvez choisir de recevoir le lien par mail et/ou de le copier et l'enregistrer. Ce lien ne doit pas être partagé et expirera au bout de 30 jours. Passé ce délai, votre formulaire sera supprimé.

2. Inscription / connexion

2.1. Inscription sur la plateforme

- Rendez-vous sur la page de connexion / Inscription :
<https://www.johncockerillfoundation.org/login/>
- Utilisez le formulaire sous le bouton "Vous n'avez pas encore de compte ?" pour créer votre compte.

Bienvenue dans l'espace dédié à la soumission de projets auprès de notre Fondation

Se connecter

Si vous avez déjà un compte utilisateur, entrez votre adresse email et votre mot de passe ci-dessous.

Adresse email *

Mot de passe *

[Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

Connexion

Vous n'avez pas encore de compte ?

Inscrivez-vous

S'inscrire

Créez-vous un compte utilisateur afin de pouvoir introduire un projet.

Dénomination légale de l'organisation *

Document prouvant l'existence de la structure ou les coordonnées d'une structure d'adossement *

Cliquez ou déplacez un fichier dans cette zone pour le téléverser.

Adresse

Adresse ligne 1

Adresse ligne 2

Ville

Code postal

Pays *

AD

Personne de contact *

Prénom

Nom

Adresse email *

justine.pedol@johncockerill.com

Mot de passe *

Confirmer le mot de passe

Je m'engage à respecter la charte de la Fondation John Cockerill *

Vos données seront traitées conformément à notre Politique de protection des données à caractère personnel *

- Après envoi du formulaire, vous recevez un email à l'adresse indiquée afin de confirmer la validité de votre adresse email ainsi que votre demande de création d'un compte. Vous devez suivre le lien dans l'email reçu afin de pouvoir commencer à utiliser la plateforme et soumettre un projet.

2.2. Connexion sur la plateforme

- Rendez-vous sur la page de connexion / Inscription
- Utilisez le formulaire "Se connecter" pour accéder aux formulaires d'éligibilité et de sélection.

Bienvenue dans l'espace dédié à la soumission de projets auprès de notre Fondation

Se connecter

Si vous avez déjà un compte utilisateur, entrez votre adresse email et votre mot de passe ci-dessous.

Adresse email *

Mot de passe *

[Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

Vous n'avez pas encore de compte ?

2.3. Réinitialiser mon mot de passe

Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez sur le lien "mot de passe oublié ?" dans le formulaire de connexion.

Vous recevez un email contenant un lien vous permettant de réinitialiser votre mot de passe.

3. Soumettre un projet

- Rendez-vous sur la page dédiée <https://www.johncockerillfoundation.org/soumettre-un-projet/> en cliquant sur le bouton "Soumettre un projet"
 - Connectez-vous en utilisant vos identifiants ou créez-vous un compte (cfr point 2).
 - Répondez à l'ensemble des critères d'éligibilité
 - Cliquez sur "Envoyer". Une notification est envoyée lorsque cette étape est complète.
 - Si votre projet est éligible, complétez le dossier de sélection.
- Vous pouvez, à tout moment, enregistrer votre projet et le retravailler à votre convenance avant de le soumettre définitivement. A chaque nouvelle sauvegarde, un nouveau lien est généré. Vous pouvez choisir de recevoir le lien par mail et/ou de le copier et l'enregistrer. Ce lien ne doit pas être partagé et expirera au bout de 30 jours. Passé ce délai, votre formulaire sera supprimé.

Dès que votre dossier est complet, cliquer sur « Envoyer ». A ce moment, vous ne pourrez plus le modifier.

Une notification et un email sont envoyés lorsque le dossier est en ordre pour être présenté au Comité de Sélection ainsi qu'un email lorsque le Comité de Sélection a statué sur le projet.

4. Suivi de votre soumission

Le Comité de Sélection se réunit deux fois par an (en janvier et en juin). Avant chaque session, les membres du Comité de Sélection analysent et évaluent l'ensemble des dossiers rentrés dans la période mentionnée et avalisés par le Program Manager. Lors de chaque session, les membres du Comité de Sélection échangent et débattent autour des dossiers puis sélectionnent les dossiers qui recevront un soutien de la Fondation John Cockerill.

Le Program Manager de la Fondation John Cockerill assure l'exécution, la gestion et le suivi des décisions du Comité de Sélection. Le Program Manager prendra contact avec vous à l'issue du Comité de Sélection et vous informera de la décision de celui-ci. Le Program Manager devient votre personne de contact privilégiée.

Si votre projet est accepté par le Comité de Sélection, vous serez invité à signer une convention de soutien avec la Fondation John Cockerill. Elle reprend les détails et les modalités du soutien de la Fondation John Cockerill pour votre projet ainsi que les étapes de suivi à long terme définies de commun accord.

Ensuite, la Fondation John Cockerill s'attachera à exécuter le soutien selon les termes de l'accord conclu. Cette phase comportera des échanges réguliers entre le Groupe de Travail Projet (interne à la Fondation) et votre équipe afin de s'assurer que l'exécution du soutien est conforme aux attentes. A l'issue du projet, un bilan final sera réalisé.

5. Pour quelles raisons le comité peut refuser un projet ?

La Fondation John Cockerill peut refuser un projet s'il ne satisfait pas aux critères d'éligibilité et de sélection. Seul le Comité de Sélection est habilité à décider de soutenir l'un ou l'autre projet selon le processus défini en son sein.

6. Combien de temps dure le processus de sélection d'un projet ?

Le processus de sélection de projet se déroule en trois phases :

- La **phase d'éligibilité** consiste à vérifier les informations légales de votre organisation et vérifier la conformité du projet au regard des critères d'éligibilité définis par la Fondation John Cockerill. Cette étape peut durer de 1 à 5 jours.
- Le **dossier de sélection** consiste à fournir tous les éléments nécessaires à l'analyse du projet par le Comité de Sélection. Cette étape prend fin à la date ultime de soumission des projets.
- Le **choix du Comité de Sélection** : lors de cette étape, le Comité de Sélection statue définitivement sur les projets (soutien ou refus). Le comité se réunit deux fois par an (janvier et juin).
- **Confirmation du statut de votre projet** par le Program Manager. Cette étape peut prendre de 1 à 15 jours après le Comité de Sélection.

Retrouvez le planning prévisionnel des sessions sur la page « Soumettez-nous votre projet ».

7. Quels sont les critères d'éligibilité des projets ?

- **Adhésion à la charte de la Fondation John Cockerill**
Le projet et l'ensemble des intervenants s'engagent à respecter la [charte de la Fondation John Cockerill](#).
- **Inscription du projet dans les ODD de l'ONU**
La Fondation John Cockerill inscrit son action dans les [Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies](#). Le projet doit s'inscrire dans au moins un des 17 ODD.
- **Conformité du projet avec les valeurs essentielles de la Fondation John Cockerill**
Le projet doit être en adéquation avec toutes les valeurs essentielles prônées par la Fondation John Cockerill, à savoir :
 - HUMAIN** : Nous respectons tout être humain et nous privilégions des valeurs d'ouverture, de considération, d'empathie et de bienveillance envers tous.
 - ENGAGÉ** : Nous prenons position et nous agissons pour défendre nos valeurs, nous avons foi dans ce que nous faisons et nous en sommes fiers.
 - RESPONSABLE** : Nous agissons de façon réfléchie et prenons en considération les conséquences de nos actions et de nos inactions. Nous sommes tous des ambassadeurs de la démarche sociétale de la Fondation John Cockerill.
 - INNOVANT** : Nous privilégions l'innovation technique, technologique, conceptuelle et méthodologique et cherchons à mettre notre créativité et notre originalité au service des causes que nous défendons, dans une approche progressive.

ORIENTÉ PROJET : Notre priorité est de mettre en oeuvre des projets et des solutions concrètes qui répondent durablement aux besoins des communautés.

ETHIQUE : Nous agissons dans le respect d'une morale égalitaire, équitable et universelle, de la déclaration universelle des droits de l'Homme et de loyauté des pratiques.

- **Le projet doit s'inscrire dans le périmètre géographique d'action du Groupe John Cockerill**
La Fondation John Cockerill déploie son action à l'échelle du monde et exclusivement dans les [zones de présence du Groupe John Cockerill](#). Dans cet esprit, le projet doit être implémenté dans le périmètre géographique du Groupe John Cockerill.
- **Le projet doit concerner une communauté clairement identifiée ou identifiable**
L'action de la Fondation John Cockerill vise des communautés clairement identifiées ou identifiables. Le principe est d'agir de manière concrète autour de soi, à une échelle locale : au niveau d'un groupe de personnes, d'une communauté, d'un village, d'une ville. Le projet doit identifier clairement qui seront les bénéficiaires du projet et à quelle échelle.
- **Le projet doit permettre un soutien mixte (distributif et opératif)**
Le type de mécénat accordé par la Fondation John Cockerill sera obligatoirement un mécénat mixte, à savoir un investissement financier et en compétences/produits/services... La Fondation John Cockerill s'appuie sur l'expertise, le savoir-faire et les compétences des collaborateurs du Groupe John Cockerill et peut apporter un support en termes de réalisation technique (conception, fabrication...), de gestion de projet, de logistique... La Fondation John Cockerill ne contribue pas à un projet uniquement en financier.
- **Le projet doit être réalisable dans les 18 mois**
La mise en œuvre du projet doit être réaliste en termes de moyens (humain, matériel, financier), ainsi que sur le planning de réalisation. La présentation du projet devra intégrer les grandes étapes de réalisation ainsi qu'une ébauche budgétaire.
- **Le projet doit avoir un impact durable à long terme**
Les projets soutenus par la Fondation John Cockerill doivent avoir un impact (de leurs actions) dans la durée. Ces actions doivent permettre de pérenniser dans le temps les impacts économiques, sociaux ou environnementaux apportés par le projet.

Tous ces critères seront à expliciter en détails dans la partie sélection de la soumission.

8. Quels sont les critères de sélection des projets ?

Les critères de sélection d'un projet nous permettent d'obtenir de plus amples informations sur le projet soumis et de pouvoir évaluer sa pertinence par rapport à la stratégie de la Fondation John Cockerill.

* = champs obligatoires

- **Avez-vous une personne de contact chez John Cockerill ?**
Cette question n'est pas obligatoire et nous permet de potentiellement identifier un parrain « naturel » au projet.
- **Nom du projet ***
Spécifiez ici le nom que vous avez donné à votre projet. C'est ce nom qui servira de référence en cas de sélection.
- **Description du projet***
Présentez globalement votre projet ainsi que ses objectifs en maximum 3000 caractères, espaces compris.
- **Apport de sens**
Les communautés dans le monde font face à des défis multiples et complexes. La Fondation John Cockerill concentre son action sur le soutien et l'accompagnement de projets de proximité en lien avec les [Objectifs de Développement Durable \(ODD\) de l'ONU](#). Notre rôle est d'apporter du soutien et de l'accompagnement pour rendre leurs conditions de vie les plus dignes possibles. Il est donc primordial que votre projet mette en avant l'apport de sens dans sa réalisation et ses résultats.
 - **Sélectionnez-le ou les ODD correspondant(s) à votre projet. ***

01. Pas de pauvreté	10. Inégalités réduites
02. Faim "Zéro"	11. Villes et communautés durables
03. Bonne santé et bien-être	12. Consommation et reproduction responsables
04. Education de qualité	13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
05. Egalité entre les sexes	14. Vie aquatique
06. Eau propre et assainissement	15. Vie terrestre
07. Energie propre et d'un coût abordable	16. Paix, justice et institutions efficaces
08. Travail décent et croissance économique	17. Partenariats pour la réalisation des objectifs
09. Industrie, innovation et infrastructures	

Précisez de quelle manière votre projet répond aux ODD sélectionnés. * L'explication est limitée à maximum 500 caractères, espaces compris.

- **Empreinte écologique du projet**

L'empreinte écologique, c'est-à-dire l'expression de l'impact d'une action sur les ressources de la planète, est un des enjeux de notre société.

Le concept d'impact environnemental désigne toute modification de l'environnement, positive ou négative, résultant totalement ou partiellement des activités, des services ou des produits d'un organisme, de sa conception à sa « fin de vie ». Il n'existe aucun produit dont l'impact environnemental est nul. Même les produits dits « verts », « écologiques », « bons pour l'environnement » ont des impacts négatifs sur l'environnement. En effet, tout produit a besoin de matières premières et d'énergie pour être fabriqué ou pour fonctionner. Tout produit doit être emballé et transporté. Enfin, même s'il est plusieurs fois recyclé, tout produit ou emballage deviendra un jour un déchet.

La qualité écologique d'une activité, d'un produit ou d'un service est donc caractérisé par l'ensemble des impacts environnementaux causés tout au long de son cycle de vie. C'est ce que nous allons veiller à analyser avec vous dans le cadre de votre projet au travers des différentes questions ci-dessous. Le projet devra par exemple s'engager à maîtriser la mobilité des personnes ou du matériel en favorisant des moyens de transport plus écologique, en maîtrisant les consommations énergétiques et en prenant en compte la limitation du gaspillage, le recyclage des déchets et en favorisant la réutilisation de matériel, origine locale du matériel...

Si une des questions à champ libre n'est pas applicable à votre projet, merci de l'exprimer explicitement dans le champ via la mention « Non applicable ».

- **Est-ce qu'une analyse de cycle de vie de votre projet existe ? ***
 - Si oui, merci de nous la fournir, en complément des réponses aux questions ci-dessous (upload d'un seul fichier autorisé dans les extensions suivantes : .pdf, .xls, .numbers, .xlsx, .doc, .pages, .docx, .odt).
 - Si non, vous engagez-vous à apporter les preuves des éléments favorables environnementalement de votre projet que vous exposerez dans vos réponses aux questions ci-dessous ? *
- **Qu'est-ce qui est nécessaire à la mise en place et à l'exploitation de votre projet en termes de matériaux ? ***

Quelle est leur provenance, en quelle quantité, quelle est leur qualité, quel est leur flux de matière ?
- **Qu'est-ce qui est nécessaire à la mise en place et à l'exploitation de votre projet en termes d'énergie ? ***

Quelle est sa provenance, en quelle quantité, à quoi sert-elle ?

- **Qu'est-ce qui est nécessaire à la mise en place et à l'exploitation de votre projet en termes de ressources humaines ? ***
D'où viennent les personnes impliquées sur le projet (origine géographique), combien sont-elles ?
- **Quelle est la durée de vie du projet, des installations physiques/infrastructures nécessaires au projet ? ***
- **Quels sont les scénarios du traitement des éléments du projet en fin de vie ? ***
Par exemple : décharge, recyclage, refurbishing, revalorisation en énergie...

• Innovation

Pour la Fondation John Cockerill, un projet innovant intègre une originalité qui contribue à la réussite du projet. Les projets doivent intégrer une nouveauté, une approche inédite (connue ou non) dans un contexte particulier.

Le projet doit présenter soit :

- un développement technique/technologique
- une approche différente des ressources humaines (changement comportemental d'un groupe), de l'implication dans la société
- un nouveau business model, ou un business model peu commun
- un contexte environnemental à impact positif.

- **Sélectionnez une ou plusieurs innovation(s) dans la liste ***

- Technique
- Technologique
- Organisationnelle
- Business model
- Sociale
- Ressource humaine
- Comportementale
- Communication
- Autre (à spécifier dans le champ libre)

- **Expliquez son application dans votre projet ***

Champ libre

• Rayonnement et reproductibilité

La Fondation John Cockerill souhaite mettre en avant des projets inspirants pour notre société : montrer par des exemples concrets que chacun peut avoir un impact positif sur son environnement direct et devenir source d'inspiration pour les autres. Une société meilleure passe par l'engagement de chacun.

- **Quel(s) type(s) de public(s) peut être touché(s) avec votre projet ? ***
Le potentiel de communication doit être une partie intégrante du projet afin de mettre en avant la dimension inspirante et d'en faire connaître les bénéficiaires.
 - Avez-vous établi et finalisé un plan de communication ? *
 - Si oui,
 - détaillez votre plan, les outils/canaux et les supports (affiches, flyers, etc.) *
 - Partagez votre plan de communication *
(upload d'un seul fichier autorisé dans les extensions suivantes : .pdf, .xls, .numbers, .xlsx, .doc, .pages, .docx, .odt)
 - Si non, détaillez vos pistes de communication *
 - **Est-ce que votre projet peut être reproduit et donc transposé par d'autres personnes ailleurs que dans le cadre défini pour ce projet ? ***
 - Expliquez votre choix *

- **Mécénat mixte : distributif et opératif**

Le type de mécénat accordé par la Fondation John Cockerill sera obligatoirement un mécénat mixte, à savoir un investissement financier et en technologies, compétences, produits, services. La Fondation John Cockerill s'appuie sur l'expertise, le savoir-faire et les compétences des collaborateurs du Groupe John Cockerill et peut apporter un support en termes de réalisation technique (conception, fabrication), de gestion de projet, de logistique. La Fondation John Cockerill ne soutient pas de projets d'un point de vue uniquement financier.

- **Identifiez/sélectionnez les compétences techniques et savoir-faire/expertise à mobiliser dans la liste et évaluez-les en termes d'heures (merci d'introduire uniquement des heures entières, pas de virgule). ***
 - Gestion/finance/legal
 - Communication
 - Ingénierie / conception
 - Calcul
 - Modélisation / design mécanique
 - Qualification / certification
 - Electronique / électromécanique
 - Normes / procédures
 - Propriété intellectuelle
 - + Nombre d'heure(s) pour chaque compétence sélectionnée *
- **Quel serait le montant maximal d'intervention financière de la Fondation John Cockerill souhaité ?**
Merci d'introduire uniquement des montants en Euro
 - Le montant souhaité (€) *
 - Le montant du budget global du projet (€) *

- **Joignez un budget complet (en recettes/dépenses, y compris les dépenses de maintenance et renouvellement à 5 ans) sur base de ce fichier. ***
Upload d'un seul fichier autorisé dans les extensions suivantes : .pdf, .xls, .numbers, .xlsx, .doc, .pages, .docx, .odt.
- **Concernant les technologies, identifiez/sélectionnez dans la liste ci-dessous celle(s) qui pourrai(en)t être intégrée(s) à votre projet. ***
 - Traitement de l'eau
 - Traitement de l'air
 - Sécurité
 - Sûreté
 - Formation
 - Energies Renouvelables
 - Infrastructure
 - Soudage
 - Simulation
 - Traitement de surface
 - Autre (à spécifier dans le champ libre, 200 caractères maximum espace compris)

En savoir plus sur les [technologies de John Cockerill](#)

- **En quoi cette (ces) technologie(s) est (sont)-elle(s) critique(s) à la réalisation du projet ? ***
Champ libre de maximum 500 caractères, espace compris.

● Périmètre géographique

La Fondation John Cockerill déploie son action à l'échelle du monde et exclusivement dans les zones de présence du Groupe John Cockerill. Dans cet esprit, le projet doit être implémenté dans le [périmètre géographique du Groupe John Cockerill](#).

- **Où est localisé le projet ?**
 - Pays * (cfr liste dessous)
 - Ville la plus proche *

● Faisabilité

La mise en œuvre du projet doit être réaliste en termes de planification.

- **Le projet peut-il débuter dans les 3 mois à partir de la date de sélection du projet ? * Si Non : Pourquoi ?**
- **Planning prévisionnel de réalisation**

Upload d'un seul fichier autorisé dans les extensions suivantes : .pdf , .xls, .numbers, .xlsx, .doc, .pages, .docx, .odt

9. Que signifie les codes pays ?

AF	Afghanistan	Afghanistan	BF	Burkina Faso	Burkina Faso
AX	Îles Åland	Åland Islands	MM	Birmanie	Burma
AL	Albanie	Albania	BI	Burundi	Burundi
DZ	Algérie	Algeria	KH	Cambodge	Cambodia
AS	Samoa Américaines	American Samoa	CM	Cameroun	Cameroon
AD	Andorre	Andorra	CA	Canada	Canada
AO	Angola	Angola	CV	Cap-Vert	Cape Verde
AI	Anguilla	Anguilla	BQ	Pays-Bas Caribéens	Caribbean Netherlands
AQ	Antarctique	Antarctica	KY	ÎlesCaïmans	Cayman Islands
AG	Antigua-et-Barbuda	Antigua And Barbuda	CF	République Centrafricaine	Central African Republic
AR	Argentine	Argentina	TD	Tchad	Chad
AM	Arménie	Armenia	CL	Chili	Chile
AW	Aruba	Aruba	CN	Chine	China
AU	Australie	Australia	CX	Île Christmas	Christmas Island
AT	Autriche	Austria	CC	Îles Cocos	Cocos Islands
AZ	Azerbaïdjan	Azerbaijan	CO	Colombie	Colombia
BS	Bahamas	Bahamas	KM	Comores	Comoros
BH	Bahreïn	Bahrain	CD	République Démocratique Du Congo	Congo, Democratic Republic of the
BD	Bangladesh	Bangladesh	CK	Îles Cook	Cook Islands
BB	Barbade	Barbados	CR	Costa Rica	Costa Rica
BY	Biélorussie	Belarus	HR	Croatie	Croatia
BE	Belgique	Belgium	CU	Cuba	Cuba
BZ	Belize	Belize	CW	Curaçao	Curaçao
BJ	Bénin	Benin	CY	Chypre (pays)	Cyprus (country)
BM	Bermudes	Bermuda	CZ	Tchéquie	Czech Republic
BT	Bhoutan	Bhutan	DK	Danemark	Denmark
BO	Bolivie	Bolivia	DJ	Djibouti	Djibouti
BA	Bosnie-Herzégovine	Bosnia And Herzegovina	DM	Dominique	Dominica
BW	Botswana	Botswana	DO	République Dominicaine	Dominican Republic
BV	ÎleBouvet	Bouvet Island	EC	Équateur	Ecuador
BR	Brésil	Brazil	EG	Égypte	Egypt
IO	Territoire Britannique De l'océan Indien	British Indian Ocean Territory	SV	Salvador	El Salvador
BN	Brunei	Brunei	GQ	Guinée équatoriale	Equatorial Guinea
BG	Bulgarie	Bulgaria	ER	Érythrée	Eritrea

EE	Estonie	Estonia	IS	Islande	Iceland
SZ	Eswatini	Eswatini	IN	Inde	India
ET	Éthiopie	Ethiopia	ID	Indonésie	Indonesia
FK	Malouines	Falklands	IR	Iran	Iran
FO	Îles Féroé	Faroe Islands	IQ	Irak	Iraq
FM	États fédérés De Micronésie	Federated States of Micronesia	IE	Irlande	Ireland
FJ	Fidji	Fiji	IM	ÎleDe Man	Isle of Man
FI	Finlande	Finland	IL	Israël	Israel
FR	France	France	IT	Italie	Italy
PF	Polynésie française	French Polynesia	CI	Côte D'Ivoire	Ivory Coast
TF	Terres Australes Et Antarctiques françaises	French Southern And Antarctic Lands	JM	Jamaïque	Jamaica
GA	Gabon	Gabon	JP	Japon	Japan
GM	Gambie	Gambia	JE	Jersey	Jersey
GE	Géorgie	Georgia	JO	Jordanie	Jordan
DE	Allemagne	Germany	KZ	Kazakhstan	Kazakhstan
GH	Ghana	Ghana	KE	Kenya	Kenya
GI	Gibraltar	Gibraltar	KI	Kiribati	Kiribati
GR	Grèce	Greece	KP	CoréeDu Nord	Korea, North
GL	Groenland	Greenland	KR	CoréeDu Sud	Korea, South
GD	Grenade	Grenada	KW	Koweït	Kuwait
GP	Guadeloupe	Guadeloupe	KG	Kirghizistan	Kyrgyzstan
GU	Guam	Guam	LA	Laos	Laos
GT	Guatemala	Guatemala	LV	Lettonie	Latvia
GG	Guernesey	Guernsey	LB	Liban	Lebanon
GN	Guinée	Guinea	LS	Lesotho	Lesotho
GW	Guinée-Bissau	Guinea-Bissau	LR	Liberia	Liberia
GY	Guyana	Guyana	LY	Libye	Libya
GF	Guyane	Guyana	LI	Liechtenstein	Liechtenstein
HT	Haïti	Haiti	LT	Lituanie	Lithuania
HM	Îles Heard-et-MacDonald	Heard IslandAnd MacDonald	LU	Luxembourg	Luxembourg
VA	Saint-Siège (État De la Cité Du Vatican)	Holy See (Vatican City State)	MO	Macao	Macao
HN	Honduras	Honduras	MG	Madagascar	Madagascar
HK	Hong Kong	Hong Kong	MW	Malawi	Malawi
HU	Hongrie	Hungary	MY	Malaisie	Malaysia

MV	Maldives	Maldives	PA	Panama	Panama
ML	Mali	Mali	PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Papua New Guinea
MT	Malte	Malta	PY	Paraguay	Paraguay
MH	Îles Marshall	Marshall Islands	PE	Pérou	Peru
MQ	Martinique	Martinique	PH	Philippines	Philippines
MR	Mauritanie	Mauritania	PN	Îles Pitcairn	Pitcairn Islands
MU	Maurice	Mauritius	PL	Pologne	Poland
YT	Mayotte	Mayotte	PT	Portugal	Portugal
MX	Mexique	Mexico	PR	Porto Rico	Puerto Rico
MD	Moldavie	Moldova	QA	Qatar	Qatar
MC	Monaco	Monaco	CG	République Du Congo	Republic of the Congo
MN	Mongolie	Mongolia	RE	La Réunion	Reunion Island
ME	Monténégro	Montenegro	RO	Roumanie	Romania
MS	Montserrat	Montserrat	RU	Russie	Russia
MA	Maroc	Morocco	RW	Rwanda	Rwanda
MZ	Mozambique	Mozambique	EH	République Arabe sahraouie Démocratique	Sahrawi Arab Democratic Republic
NA	Namibie	Namibia	SH	Sainte-Hélène, Ascension Et Tristan Da Cunha	Saint Helena, Ascension And Tristan Da Cunha
NR	Nauru	Nauru	KN	Saint-Christophe-et-Niévès	Saint KittsAnd Nevis
NP	Népal	Nepal	LC	Sainte-Lucie	Saint Lucia
NL	Pays-Bas	Netherlands	MF	Saint-Martin	Saint Martin
NC	Nouvelle-Calédonie	New Caledonia	SX	Saint-Martin	Saint Martin
NZ	Nouvelle-Zélande	New Zealand	PM	Saint-Pierre-et-Miquelon	Saint Pierre And Miquelon
NI	Nicaragua	Nicaragua	VC	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Saint Vincent And the Grenadines
NE	Niger	Niger	WS	Samoa	Samoa
NG	Nigeria	Nigeria	SM	Saint-Marin	San Marino
NU	Niue	Niue	ST	Sao Tomé-et-Principe	Sao Tome And Principe
NF	Île Norfolk	Norfolk Island	SA	Arabie saoudite	Saudi Arabia
MK	Macédoine Du Nord	Northern Macedonia	SN	Sénégal	Senegal
MP	Îles MariannesDu Nord	Northern Mariana Islands	RS	Serbie	Serbia
NO	Norvège	Norway	SC	Seychelles	Seychelles
OM	Oman	Oman	SL	Sierra Leone	Sierra Leone
PK	Pakistan	Pakistan	SG	Singapour	Singapore
PW	Palaos	Palau	SK	Slovaquie	Slovakia
PS	Palestine	Palestine	SI	Slovénie	Slovenia

SB	Îles Salomon	Solomon Islands	VI	Îles Vierges Des États-Unis	United States Virgin Islands
SO	Somalie	Somalia	UY	Uruguay	Uruguay
ZA	Afrique Du Sud	South Africa	UZ	Ouzbékistan	Uzbekistan
GS	Géorgie Du Sud-et-les îles Sandwich Du Sud	South Georgia And the South Sandwich Islands	VU	Vanuatu	Vanuatu
SS	Soudan Du Sud	South Sudan	VE	Venezuela	Venezuela
ES	Espagne	Spain	VN	Viêt Nam	Vietnam
LK	Sri Lanka	Sri Lanka	VG	Îles Vierges Britanniques	Virgin Islands, British
BL	Saint-Barthélemy	St.Barts	WF	Wallis-et-Futuna	Wallis And Futuna
SD	Soudan	Sudan	YE	Yémen	Yemen
SR	Suriname	Suriname	ZM	Zambie	Zambia
SJ	SvalbardEt ile Jan Mayen	Svalbard And Jan Mayen Island	ZW	Zimbabwe	Zimbabwe
SE	Suède	Sweden			
CH	Suisse	Switzerland			
SY	Syrie	Syria			
TW	Taiwan / (République De Chine (Taiwan))	Taiwan / (Republic of China (Taiwan))			
TJ	Tadjikistan	Tajikistan			
TZ	Tanzanie	Tanzania			
TH	Thaïlande	Thailand			
TL	Timor oriental	Timor-Leste			
TG	Togo	Togo			
TK	Tokelau	Tokelau			
TO	Tonga	Tonga			
TT	Trinité-et-Tobago	Trinidad And Tobago			
TN	Tunisie	Tunisia			
TR	Turquie	Turkey			
TM	Turkménistan	Turkmenistan			
TC	ÎlesTurques-et-Caïques	Turks And Caicos Islands			
TV	Tuvalu	Tuvalu			
UM	Îles mineures éloignées Des États-Unis	U.S. Minor Outlying Islands			
UG	Ouganda	Uganda			
UA	Ukraine	Ukraine			
AE	Émirats Arabes unis	United Arab Emirates			
GB	Royaume-Uni	United Kingdom			
US	États-Unis	United States			

10. Cycle de vie d'un projet soutenu par la Fondation John Cockerill

a) Lancement

- Réunion de lancement
- Elaboration de la convention de soutien
- Signature de la convention de soutien
- Mise en place d'un Groupe de Travail Projet (GTP) avec des collaborateurs internes à John Cockerill, dont le contact interne mentionné dans le formulaire qui devient le parrain du projet/chef de projet. Ce GTP sera en contact avec vous/votre équipe.
- Le porteur de projet s'engage à suivre le projet du début à la fin de ce qui est prévu dans la convention.

b) Vie du projet

- En collaboration avec vous/votre équipe, le GTP analyse et réalise ce qui a été convenu dans la convention.
- Le GTP communique régulièrement avec le Program Manager de la Fondation John Cockerill
- Rapports réguliers sur l'état d'avancement du projet, le budget, les KPI, le planning, analyse de risques...

c) Communication

- La Fondation John Cockerill communique sur un projet à la signature de la convention, au commencement des travaux et en fin de collaboration sur ses divers canaux internes (intranet, newsletter, rapport annuel du Groupe John Cockerill) et externes (LinkedIn, Facebook, Instagram, Site web, Newsletter).

d) Clôture

- Le projet est terminé quand ce qui est prévu dans la convention a été mis en place.

e) Suivi post-projet

- Un suivi au moins annuel est organisé par le parrain pour s'assurer que ce qui a été mis en place est toujours opérationnel et correspond toujours au besoin de la communauté.



Vous vous posez encore des questions ?

Justine Pedol
Program Manager
info@johncockerillfoundation.org

Pensez à l'environnement. N'imprimez ce document que si c'est réellement nécessaire.

[#workingonadream](https://www.instagram.com/workingonadream)

John Cockerill 
Foundation 